

## La méthodologie de la dissertation

### I. Travail préparatoire

#### 1) *Comprendre le sujet*

- Étudier soigneusement la manière dont le sujet vous est posé  
DONC : chercher à comprendre exactement ce qui vous est demandé
  - Identifier le sujet qui vous est soumis
  - Éviter tout hors-sujet

#### 2) *Délimiter le sujet*

- Ne pas laisser de côté ce qui fait partie du sujet
- Ne pas traiter ce qui est en dehors
  - Pas de propos délibéré
  - Pas de développements étrangers à la question

Conseil : si vous hésitez sur le contenu du sujet, indiquez votre hésitation

#### 3) *Rassembler ses connaissances*

- Se rappeler dans quels passages du cours ou de l'ouvrage des développements ont été consacrés à la question que vous traitez

MAIS : le sujet n'aura pas été nécessairement exposé sous la forme dans laquelle il vous est proposé

DONC : il faut parfois puiser les éléments dans deux ou plusieurs chapitres différents de votre cours

- Notez en quelques mots les différentes questions relatives au sujet
- Notez les numéros d'articles et les dates que vous pouvez avoir à citer
- Notez les textes législatifs ou la jurisprudence qui commandent le sujet,

#### 4) *Construire un plan*

- La question du plan est primordiale
- Dans le cours, le sujet était lié aux développements qui le précédaient et le suivaient  
MAIS : cette fois-ci, il doit être présenté d'une manière indépendante  
DONC : il faut faire preuve d'originalité  
MAIS : dans des limites raisonnables

### II. Conception du plan

OBJECTIFS :

- Fixer l'ordre qui sera suivi pour exposer le sujet étudié
- Construire une œuvre originale

MOYEN : arrêter un plan

- Rigoureux
- Logique
- Cohérent

1) *Analyser la pensée des autres*

Support : textes de votre CM, fascicule, la doctrine juridique

- a. Quelles questions méritent d'être traitées dans votre travail ?
- b. Quels points sont systématiquement soulevés ?
- c. Quels sont les convergences et les divergences entre les textes ?

2) *La désarticuler dans votre travail*

- a. Quelles sont vos idées directrices ?
  - i. Fixez celles qui seront au centre de votre exposé
  - ii. Établissez la hiérarchie entre vos arguments
  - iii. Développez-les

Conseils :

- Ce sont celles qui permettent une discussion  
PQ : plus la part de la discussion sera grande dans votre travail, plus vous intéresserez
- Ce sont aussi des questions nouvelles  
EXEMPLE : des modifications des normes récentes
- Deviner pourquoi le sujet vous a été donné
- Mettez en valeur le problème qui est à l'origine de votre sujet

3) *En faire la synthèse*

### III. La forme de la dissertation

#### **A. L'introduction**

1) *Accroche*

OBJECTIF : attirer l'attention du lecteur

Conseils : cherchez l'accroche qui est fortement lié au sujet traité, si vous avez des doutes, ne mettez pas d'accroche

EXEMPLES :

- Une citation
- Un élément d'actualité

2) *Définir les termes du sujet*

- Tous les termes du sujet doivent être rigoureusement définis
- Utiliser les vocabulaires juridiques
  - Cf. vocabulaire de droit constitutionnel

3) *Présenter le sujet sous son volet historique*

- Seulement les éléments en lien direct avec le sujet

4) *Présentation des enjeux du sujet*

- Expliquer l'état de droit actuel
- Annoncer clairement les idées directrices de votre démonstration

OBJECTIF : lecteur doit comprendre les enjeux actuels du sujet

DONC : dire tout de suite où vous allez

5) *Délimiter le sujet à traiter*

OBJECTIF : le lecteur doit savoir de quoi il va être question

DONC : expliquez-vous sur raisons qui vous ont fait rejeter ou mettre à l'écart telle ou telle question

6) *Intérêt su sujet*

OBJECTIF : lecteur doit comprendre pourquoi le sujet mérite d'être examiné

DONC : efforcez-vous d'en dégager les intérêts théoriques et pratiques

EXEMPLE :

- La solution de certains droits étrangers remet en question le fonctionnement du principe
- Une nouvelle réforme a été entamée

7) *Annonce de la problématique*

- Vous pouvez souvent reprendre l'intitulé du sujet
- La problématique doit être répondue par le plan de votre travail

8) *Annonce du plan*

- Annoncer clairement le plan choisi

**B. La division des parties**

Chacune des deux parties doit être subdivisée en deux ou trois sous parties

Formellement :

**I. (Intitulé de la première partie)**

A. (Intitulé de la première sous-partie)

B. (Intitulé de la seconde sous-partie)

**II. (Intitulé de la seconde partie)**

A. (Intitulé de la première sous-partie)

B. (Intitulé de la seconde sous-partie)

*1) Arrêter des subdivisions constituant un ensemble cohérent*

- L'ordre selon lequel seront présentées les différents points traités doit être rigoureux et logique
- Les divisions demeurent distinctes  
DONC : divisés par les paragraphes (une sous-partie contient 3 paragraphes à peu près)  
MAIS : quant au contenu, elles doivent former un ensemble

*2) Dégager du sujet l'idée générale, fondement du plan*

- Il y a toujours une multiplicité de plans possible
- Examinez quelles sont les idées que vous avez désignées pour être spécialement développées
- Répartissez-les entre les grandes divisions de votre travail
- Chacune des parties doit contenir au moins une idée
- Choisissez une idée générale qui domine le sujet
  - Celle-ci commandera le plan
  - Elle doit être
    - Claire
    - Facile à saisir et à retenir
  - Les branches de cette idée vous donnent la trame
  - Souvent deux branches d'idée s'opposent  
MAIS : il ne faut jamais adopter un plan du type suivant
    - I. Avantages d'une institution + II. Inconvénients
    - I. Parlement + II. Gouvernement
    - I. Avant + II. Après
    - I. Problème + II. Solution
    - I. Droit français + II. Droit allemand

PQ : tout votre travail doit être, dès le début, consacré à comparer

DONC :

- Cherchez les idées générales qui gouvernent la comparaison ou les points principaux sur lesquels le rapprochement des deux institutions présente un intérêt

Conseil : ne jamais choisir un plan tel qu'il oblige à reprendre dans la seconde partie ce qui a été développé dans la première et inversement.

*3) Annoncer avec cohérence l'enchaînement des divisions*

- a) Avant d'aborder une partie (sous-partie), il faut en indiquer le titre

- b) Après l'intitulé d'une partie, il faut annoncer les sous-parties dans un « chapeau » de deux ou trois lignes
- c) A la fin de chaque partie et de sous-partie, il faut effectuer une rapide transition  
OBJECTIF : permet d'établir, voire de justifier, le lien entre les développements qui précèdent et ceux qui vont suivre  
PQ : les transitions révèlent la cohérence de votre plan + attestent la logique de votre démonstration

Formellement, la structure formelle de votre travail doit donc apparaître de la façon suivante :

**3° Mise en lumière de vos idées directrices**

Annonce du plan

**I.** (Intitulé de la première partie)

*Chapeau* (Annonce des sous-parties)

A. (Intitulé de la première sous-partie)

*Transition* entre les sous-parties

B. (Intitulé de la seconde sous-partie)

*Transition* entre les parties

**II.** (Intitulé de la seconde partie)

A. (Intitulé de la première sous-partie)

*Transition* entre les sous-parties

B. (Intitulé de la seconde sous-partie)

Conclusion

**C. La conclusion**

PRINCIPE : il n'est pas nécessaire d'en faire

PQ :

- Le plan répond à la problématique tout au long de votre travail
- Il faut éviter les répétitions

MAIS : vous pouvez faire une sorte d'ouverture dans la sous-partie II. B

**IV. Rédaction**

Rédiger clairement et avec rigueur :

- La première heure au travail préliminaire → compréhension et détermination du sujet
- Deux autres heures → la rédaction
  - Suivez votre plan pas à pas
  - Annoncez-le dès la fin de l'introduction

- Cherchez avant à être clair
  - Choisissez les termes exacts : le langage juridique est un langage précis
  - Posez nettement les questions que vous examinez
  - Présentez avec force les arguments que vous faites valoir
- Efforcez-vous d'écrire lisiblement
- Votre plan doit sauter aux yeux du lecteur  
DONC : n'hésitez pas, soit à souligner dans le texte les titres de votre division principale, soit à les faire déborder dans la marge
- Avant de vous dessaisir de votre copie, relisez-la